



# CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 21 mai 2019

Communiqué de presse

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE CRÉDIT AGRICOLE S.A.

L'Assemblée générale des actionnaires de Crédit Agricole S.A. s'est tenue mardi 21 mai 2019 au Centre des Congrès Robert Schuman à Metz, en présence du Président Dominique Lefebvre et du Directeur général, Philippe Brassac.

Près de 660 actionnaires étaient présents. Avec un quorum de 74,74%, l'Assemblée générale a approuvé l'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'administration. Près de 14 089 actionnaires ont voté préalablement à l'Assemblée générale, dont près de 56% par internet grâce au dispositif Votaccess.

L'Assemblée a été retransmise en direct sur le site internet [www.credit-agricole.com](http://www.credit-agricole.com) et est consultable en différé.

Après approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, l'Assemblée générale de Crédit Agricole S.A. a décidé la distribution d'un dividende de 0,69 euro par action.

Le dividende sera payé uniquement en numéraire. La date de détachement du coupon est fixée au 24 mai 2019 ; la date de paiement du dividende est fixée au 28 mai.

Par ailleurs, l'Assemblée générale a renouvelé, pour une durée de trois ans, les mandats de : Madame Véronique Flachaire, Messieurs Dominique Lefebvre, Jean-Pierre Gaillard et Jean-Paul Kerrien qui arrivaient à échéance.

A l'issue du Conseil d'administration, qui s'est tenu après l'Assemblée générale, le Conseil a reconduit à sa présidence Monsieur Dominique Lefebvre.